

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Impair
de l'année la troisième année
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Pauline SERPAULT

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Jeremy PRICE

Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Ariane CYR LE MOING

Maître de Conférences

M. Charles HOLDEFER

Maître de Conférences

Mme Christele LE BIHAN-COLLERAN

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Jeanne VIGNERON BOSBACH

Maître de Conférences

M. Michael TAUGIS

Maître de Conférences

Mme Joasha BOUTAULT

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021



La Présidente de l'Université
Pour la Présidente de l'Université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair
de l'année la troisième année
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M. Jeremy PRICE Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Pauline SERPAULT Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Ariane CYR LE MOING Maître de Conférences

M. Charles HOLDEFER Maître de Conférences

Mme Christele LE BIHAN-COLLERAN Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Jeanne VIGNERON BOSBACH Maître de Conférences

M. Michael TAUGIS Maître de Conférences

Mme Joasha BOUTAULT Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021.

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair
de l'année la troisième année
de la session 2

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Pauline SERPAULT

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Jeremy PRICE

Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Ariane CYR LE MOING

Maître de Conférences

M. Charles HOLDEFER

Maître de Conférences

Mme Christele LE BIHAN-COLLERAN

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Jeanne VIGNERON BOSBACH

Maître de Conférences

M. Michael TAUGIS

Maître de Conférences

Mme Joasha BOUTAULT

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021
Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL